Image not found or type unknown

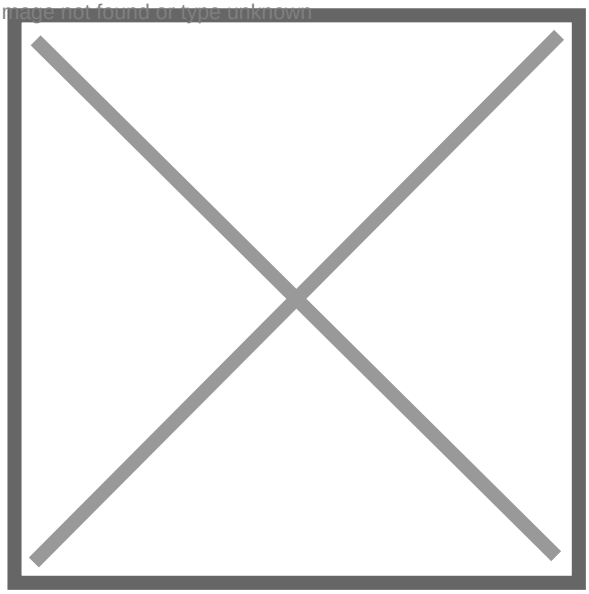

Renouvellement de titre de séjour

Par **Angyss**, le **21/07/2017** à **13:20**

Bonjour , je suis parent d'un enfant français mais mon enfant est née à l'étranger et est en Afrique , vu que j'ai pas un Boulot et un logement pour nous deux. Il va avoir 2ans en décembre . Pour le renouvellement on me demandé les justificatifs de son entretien et autres. Comment je fais ? Je ne vis plus avec son père et je dois renouveler ma carte de séjour .
Merci

Par **amajuris**, le **21/07/2017** à **13:47**

bonjour,
la contribution à l'entretien et l'éducation de votre enfant depuis sa naissance ou depuis au moins 2 ans, n'est pas suffisante il faut également être le père ou la mère d'un enfant français mineur résidant en France.
comme votre enfant ne réside pas en france vous ne pouvez pas prétendre à un titre de séjour en france comme parent d'enfant français.
salutations

Par **Angyss**, le **21/07/2017** à **17:07**

Merci de me répondre . J'ai déjà eu un 1er titre de séjour vie privée et familiale quand j'étais avec le père , mais il s'est désengagé de tout ce qui concerne ma situation. Actuellement j'aimerais savoir si j'ai une chance de renouveler les papiers vu que l'enfant n'est pas ici et que je ne suis plus avec son père .

Par **amajuris**, le **21/07/2017** à **17:20**

comme déjà indiqué,vous ne pouvez pas prétendre à un titre de séjour en france puisque votre enfant mineur n'y réside pas.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés